

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 8 septembre 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville, Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – finances et développement, Nicole Bouffard.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-09-158

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 11 août 2008 et du 25 août 2008;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 86 587,43 \$;
 - b) Chèques de paie du mois d'août 2008 :
 - Paie du 12 août 2008 au montant de 25 866,44 \$;
 - Paie du 26 août 2008 au montant de 27 246,54 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois d'août 2008;
8. Soumissions pour l'aménagement de l'hôtel de ville;
9. Gestion des ponts - MTQ;
10. Questions diverses :
 - a) Rencontre avec le Club de l'Âge d'Or
11. Période de questions;
12. Information du directeur général;
13. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 8 et 10a) n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2008-09-159

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU 11 AOÛT 2008 ET 25 AOÛT 2008

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Les procès-verbaux des sessions du 11 août 2008 et du 25 août 2008 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2008-09-160

4. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 86 587,43 \$;
- b) Chèques de paie du mois d'août 2008 :
 - Paie du 12 août 2008 au montant de 25 866,44 \$;
 - Paie du 26 août 2008 au montant de 27 246,54 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Aucune question.

6. **Correspondance reçue et envoyée d'août 2008**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois d'août 2008.

2008-09-161

7. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 08-111 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 97-446 POUR UNE SOMME DE 30 000 \$**

ATTENDU que les travaux prévus avec ce règlement d'emprunt ne se sont pas réalisés et ne se réaliseront pas;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 11 août 2008;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Denise Dubois, appuyée par le conseiller Rock Morin, que le conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1.

Le présent règlement abroge le règlement d'emprunt No 97-446 ayant été approuvé le 14 août 1997 et devant servir à l'exécution de travaux de voirie (bordures de rue) pour un montant de 30 000 \$.

ARTICLE 2.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

2008-09-162

9. **GESTION DES PONTS - MTQ**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu unanimement :

Que : Le maire, Daniel Rancourt et le directeur général, Denis Bédard soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Macamic l'entente avec le ministère des Transports ayant pour objet d'établir les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal.

Adoptée à l'unanimité.

11. **Période de questions**

Aucune question.

2008-09-163

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et unanimement résolu d'ajourner l'assemblée au 22 septembre 2008. Il est 19 h 50.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire